

Thème

La collecte des traces concernant les expositions professionnelles des travailleurs a toujours été une priorité dans l'exercice de la médecine du travail, quelle que soit l'activité en cause.

La récente loi sur les retraites (n° 2010-1330 du 9 novembre 2010) a introduit la notion de pénibilité, elle-même fondée sur le traçage des expositions (article L. 4624-2 du code du travail). La traçabilité a été de ce fait officialisée.

La Conférence tripartite d'octobre 2007 avait déjà stigmatisé cette problématique de la traçabilité et avait proposé notamment, pour les produits CMR, "de mieux connaître les expositions ... en travaillant sur les conditions de traçabilité, les modalités de conservations des informations, ...".

La traçabilité des expositions professionnelles est donc l'un des piliers des bonnes pratiques de tous les acteurs de la Santé-Sécurité au travail et quand bien même serait-elle initialement axée sur des risques prioritaires (CMR) *, elle doit être pensée pour tous les risques.

Au-delà d'un recensement a posteriori, la traçabilité doit être considérée comme un levier de prévention primaire, s'appuyant sur des outils modernes (archivage, analyse). Elle est implicitement fondée sur une approche pluridisciplinaire.

Et puisque le temps a la fâcheuse manie d'effacer les traces, alors la traçabilité doit s'opposer au temps.

(*) Produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA ou par virement.

Formation accréditante au titre du dispositif de FMC (8 crédits).

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant la manifestation, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du ou des repas réservés.

Traçabilité des expositions professionnelles

Lieu

Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 TOURS

Le centre de Congrès Vinci est situé au cœur de la ville, face à la gare de Tours et à proximité de nombreux hôtels.

Date et horaires

Vendredi 27 janvier 2012 de 9h15 à 16h45
Remise des badges et des dossiers à l'accueil à partir de 8h45.

Les horaires de début et de fin sont adaptés aux principaux TGV circulant entre Tours et Paris.

Organisation

Institut National de Médecine Agricole
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS
Tél : 02 47 66 61 07
Fax : 02 47 66 08 28
Email : corinne.levy@inma.fr
Site : www.inma.fr
Code Siret : 301 626 966 00016
Code NAF : 7220 Z

Hébergement à Tours

Pour organiser votre hébergement, vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur accueil.



Institut National
de Médecine Agricole

COLLOQUE

Vendredi 27 janvier 2012



Centre de Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 Tours

Traçabilité des expositions professionnelles



INMA

Vendredi 27 janvier 2012, matin

- 9h 15 **Accueil - Introduction**
Professeur Patrick CHOUTET, Président de l'INMA
- 9h 30 **La traçabilité. De quoi parle-t-on ?**
Docteur Jacques VALANCOGNE, Expert agroalimentaire, Pôle National de Traçabilité, Valence
- 9h 50 **La traçabilité des expositions professionnelles**
Monsieur Yves GARY, Prévention des risques professionnelles missions nationales, Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon (CARSAT L-R), Montpellier
- 10h 20 **Environnement réglementaire et législatif de la traçabilité. Les recommandations de la Haute Autorité de Santé**
Docteur Josiane ALBOUY, Médecin inspecteur régional, DIRECCTE Centre, Orléans
- 10h 40 *Discussion - Echanges*
- 10h 55 *Pause*
- 11h 15 **La responsabilité des acteurs**
Docteur Monique LARCHE-MOCHEL, Ancien chef de service de l'Inspection médicale du travail et de la main d'œuvre, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Direction générale du travail, Paris
- 11h 35 **A la recherche de traces ... dans l'histoire professionnelle. Les matrices emploi-expositions. Le programme MATPHYTO**
Monsieur Johan SPINOSI, Ingénieur chargé de projet, Institut de Veille Sanitaire, St-Maurice - UMRESTTE, Lyon
- 11h 55 **A la recherche de traces ... dans les bases de données. Intérêt pour la traçabilité.**
Monsieur Gautier MATER, Responsable du Laboratoire de caractérisation des risques chimiques, Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) - Lorraine, Vandœuvre-lès-Nancy
- 12h 15 *Discussion - Echanges*
- 12h 30 *Déjeuner*



Vendredi 27 janvier 2012, après-midi

- 14h 00 **A la recherche de traces ... par la biométrie. Des indicateurs et des hommes**
Docteur Robert GARNIER, Maître de conférence, Praticien hospitalier, Consultation de maladies professionnelles et environnementales, Hôpital Lariboisière Fernand-Widal, Paris
- 14h 25 *Discussion - Echanges*
- 14h 35 **Témoignages sur la mise en place de dispositifs de traçabilité dans des entreprises**
Docteur Philippe BINET, Médecin du travail, MSA Ile-de-France, Paris
Docteur Ollivier RAMOUSSE, Médecin du travail chef de service, MSA Auvergne, Clermont-Ferrand
- 15h 05 **Table-ronde**
Table-ronde animée par le Docteur Christine HERMOUET, Médecin conseiller technique national, Caisse Centrale de MSA, Bagnolet
- La table-ronde abordera la traçabilité des expositions par le biais de questions telles que "La traçabilité, pourquoi, pour quoi, pour qui, avec quoi, ... ?". Discussion et échanges avec la salle
- Monsieur Yves GARY*
Docteur Nathalie GARCIA, CCMSA, Paris
Docteur Monique LARCHE-MOCHEL
Madame Pascale MERCIERCA, ANACT, Lyon
Madame Anne-Marie SOUBIELLE, Ministère de l'Agriculture, Paris
- 16h 35 **Conclusion - Evaluation**
Professeur Patrick CHOUTET
- 16h 45 **Fin**

Edition du 06 janvier 2012



Colloque de l'INMA

Traçabilité des expositions professionnelles

**Formulaire d'inscription
à retourner avec le règlement à :**

INMA - 14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Mme M. Dr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

**Participera au Colloque de l'INMA du 27 janvier 2012
«Traçabilité des expositions professionnelles» et règle
(1), la somme de :**

135 €, inscription et remise des actes €

23 €, déjeuner du 27 janvier (2) €

Total à régler à l'inscription : €

Souhaite un coupon de réduction SNCF "Congressiste"

Date et signature :

(1) Voir conditions au dos

(2) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des dossiers

(3) Voir au dos